



## LES IDÉES REÇUES SUR LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

### Pour quels trajets la voiture électrique est-elle idéale ?

En moyenne, un français parcourt entre 40 et 65 kms par jour. L'autonomie d'une voiture électrique varie entre 80 et 160 kilomètres, ce qui permet de couvrir les trajets quotidiens (domicile-travail, courses, loisirs...).

### La voiture électrique est-elle adaptée aux déplacements en milieu rural ?

Les déplacements en milieu rural peuvent parfois dépasser les 65 kms par jour. L'utilisation d'un véhicule propre permet de réaliser des économies considérables pour l'utilisateur et de diminuer les émissions de CO<sup>2</sup>. L'autonomie grandissante des véhicules électriques favorise leur utilisation pour des trajets plus longs et plus économes.

### Un nombre insuffisant de bornes pour recharger sa voiture ?

Les pouvoirs publics ont aujourd'hui une vraie volonté de développer le réseau d'infrastructures afin d'atteindre, d'ici 4 ans, la présence d'une borne tous les 40 kilomètres. Le SDE 18 a anticipé cet objectif, **E.Car'18 c'est une borne tous les 20 kilomètres !**

# E.Car'18



# SDE18

Syndicat Départemental d'Énergie du Cher



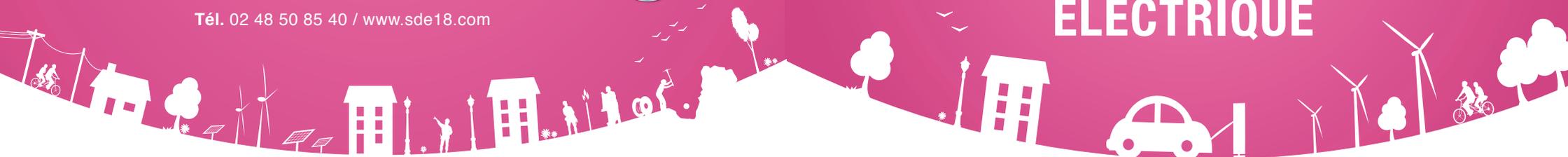
## CONTACT

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER  
Service Mobilité Électrique • Technopôle Lahitolle  
7 rue Maurice Roy CS 60021 • 18021 BOURGES Cedex

Tél. 02 48 50 85 40 / [www.sde18.com](http://www.sde18.com)



## MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



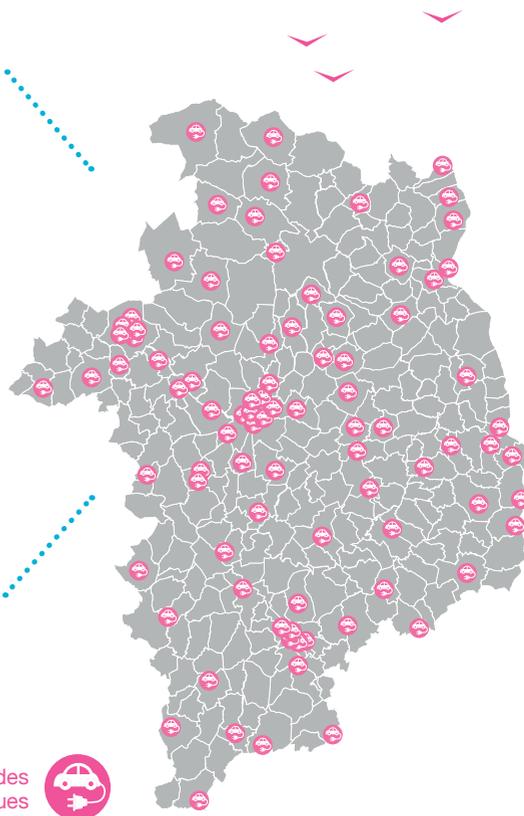
# Le Cher roule branché

E.Car'18 est le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques du Cher. Le SDE 18, porteur du projet depuis 2012, s'est lancé dans le pari de la mobilité électrique en créant un véritable maillage qui comptera une centaine de points de recharge fin 2016.

## E.Car'18 UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Dans le but de concilier les intérêts environnementaux avec ceux des usagers, le déploiement des bornes a été optimisé en cohérence avec les réseaux électriques et les flux de déplacement du département. Ainsi, une borne sera installée tous les 20 km pour assurer l'accès de tous à la recharge.

Le SDE 18 est déterminé à encourager l'éco-mobilité pour accélérer le processus de transition énergétique par l'aménagement du territoire.



**E.Car'18 C'EST**  
**+ ÉCONOMIQUE**  
**+ ÉCOLOGIQUE !**

## COMMENT ROULER BRANCHÉ ?

Recharge du véhicule offerte pendant 1 an !



1

**JE DEMANDE MON BADGE.**

En téléchargeant le formulaire en ligne, je reçois mon badge gratuitement.

## JE RECHARGE MON VÉHICULE SUR UNE BORNE E.Car'18.

J'active et je désactive la borne à l'aide de mon badge E.Car'18. Je choisis mon type de charge : normale ou accélérée. Une fois la charge terminée, je passe à nouveau mon badge sur le lecteur.



2

**JE ROULE BRANCHÉ !**



3



**LE CHER ROULE BRANCHÉ !**  
CARTE DE RECHARGE

POUR OBTENIR VOTRE BADGE, FLASHEZ-MOI !



OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE :  
[www.ecar18.fr](http://www.ecar18.fr)